



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS OMNISPORTS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 21 MAI 2024 A 18H30 EN VISIO CONFERENCE

POUVOIR

à remplir et à renvoyer avant le 17 mai 2024

53 rue Raymond Marcheron – 92170 VANVES

Tél. : 01 42 53 00 05 Courriel : ffco@ffco.org

Le pouvoir doit être signé par le Président du club/de l'organisme. Il peut être établi en faveur d'un représentant d'un club adhérent /organisme adhérent de la FFCO :

Monsieur ou Madame :

Président du club / organisme (sans sigle) :

N° adhérent FFCO :

Ne participera pas à l'Assemblée Extraordinaire et à l'Assemblée Générale le 17 mai 2024 et donne pouvoir à :

Monsieur ou Madame :

du club / organisme (sans sigle) :

N° adhérent FFCO :

pour me représenter et prendre part à tous les votes en mon nom.

Date :

Signature et cachet (1):

Tout pouvoir en blanc sera remis à la disposition du Président du Comité régional ou du Président

(1) Mention obligatoire : « Bon pour pouvoir »